Offre d'emploi « agent d'animation »
Temps non complet 24h annualisées (CDD de 4 mois renouvelable)

Cadre d'emploi des adjoints d'animation

Au sein du pôle Enfance-jeunesse et sous l'autorité du responsable de service, l'agent assurera l'encadrement et l'animation de groupes d'enfants dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la collectivité

Missions :

Accueillir les parents et les enfants

Assurer la sécurité des enfants ainsi que leur hygiène

Encadrer la prise des repas au restaurant municipal (accompagner les enfants à table, éduquer les enfants au goût)

Assurer l'animation de la pause méridienne et des temps périscolaires (mettre en place des ateliers, proposer des aménagements et animer des espaces permanents, tenir acompte du rythme de chacun)

Animer et encadrer les enfants sur l'accueil de loisirs pendant les mercredis et les vacances scolaires (conduire des projets d'animation dans le respect du rythme et des besoins de l'enfant, encadrer les temps de vie quotidienne, suivre le projet éducatif et pédagogique de la commune)

Participer aux temps de travail de l'équipe d'animation (participer aux réunions d'équipe, préparer ses animations)

Assurer les pointages et remplir les listings destinés à la facturation

Participer à l'entretien des locaux (assurer le bon entretien et le rangement de sa salle d'activité)

Assurer toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du pôle enfance jeunesse de la commune de Melgven

COMPETENCES :
* Connaissance de la psychologie et des besoins de l'enfant
* Technique d'animation de groupes d'enfants
* Connaissance de la législation liée aux accueils collectifs de mineurs
* Application des règles d'hygiène et de sécurité.

SAVOIR-ETRE :
* Savoir travailler en équipe
* Être patient et disponible
* Être autonome et force de proposition
* Être créatif et à l'écoute

Caractéristiques particulières :
Grande amplitude horaire lors des journées scolaires et extrascolaires
Horaires découpés en période scolaire
Intervention sur plusieurs sites de la collectivité
Permis B indispensable

Informations complémentaires :
Temps de travail annualisé sur une durée hebdomadaire de travail de 24h.
Possibilité d'évolution du volume horaire à l'issue du contrat
Poste à pourvoir : le **1er septembre 2026**

Contact pour tous renseignements complémentaires :
Mr Christophe KERNET, Responsable du pôle enfance-jeunesse
Mail : christophe.kernet@melgven.fr ou tél : 02 98 97 92 46

Merci d'adresser votre candidature par mail (lettre de motivation + CV) : periscolaire@melgven.fr ou par voie postale : Madame la Maire de Melgven
Mairie
4 place de l'église
29140 MELGVEN